

BULLETIN D'ADHÉSION 2023-2024

Numéro adhérent OCCE :	060-0	Type d'établissement :	Liste déroulante
Nom de l'établissement :			
Adresse :			
Code postal :			
Commune :			
Téléphone :			
Courriel école :			
Banque :			
N° du compte :			
Agence :			
Nom et prénom du mandataire :			
Courriel mandataire pour recevoir les mails de l'OCCE :			

Frais adhésion OCCE

L'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2023 a fixé le montant de l'adhésion à 1,95€/coopérateur.

Part nationale : 1,22 € /part régionale : 0,00 € /part départementale : 0,73€

	nombre	total	
coopérateurs enfants		-	ventilation dans la comptabilité Cotisation à l'OCCE 60 6586 0008
coopérateurs adultes		-	
TOTAL A		-	

Frais d'assurance des personnes (obligatoire) : 0,25€/coopérateur

	nombre	total	
coopérateurs enfants	-	-	Ventilation dans la comptabilité
coopérateurs adultes	-	-	
TOTAL B		-	

Frais d'assurance des biens de la coopérative

- payante si la valeur des biens est supérieure à 2 000€ (soit la valeur du surplus multipliée par 0,688€).

valeur des biens	total
	-
TOTAL C	-

Assurances
6168 1008

Abonnement à Animation & Education (revue nationale de l'OCCE-Facultatif)

Formule d'abonnement	nombre	total	
Abo. Web - 6 uméros/an : 7,50€		-	ventilation dans la comptabilité Dépenses éducatives 6181 0008
Abo. Web ET papier - 6 uméros/an : 20,00€		-	
TOTAL D		-	

TOTAL A REGLER (A+B+C+D)

-

Date limite de retour du bulletin : 30 septembre 2023

N'envoyez pas de chèque : le montant sera prélevé sur votre compte ultérieurement.

Faites une copie pour vos archives



